



ANALYSES ET SYNTHÈSES

-  Situation de cinq grands groupes actifs en France à fin 2013 et collecte en assurance vie

Sommaire

1. ANALYSE DES RÉSULTATS MONDIAUX DE 5 GRANDS GROUPES D'ASSURANCE EUROPÉENS ACTIFS EN FRANCE	4
1.1 Un chiffre d'affaires en progression modérée reflétant des situations contrastées	4
1.2 Une amélioration de la rentabilité, plus marquée en assurance de biens et de responsabilités	5
1.3 La France, un marché atypique en 2013 pour les 5 groupes	6
2. LA COLLECTE EN ASSURANCE VIE EN FRANCE ET DANS LE MONDE	8
2.1 Au niveau mondial, la collecte nette des 5 groupes sous revue est plus dynamique en Europe qu'en Asie ou aux États-Unis	8
2.2 En France, la collecte des 12 principaux assureurs vie se redresse en 2013, y compris sur les supports en unités de compte	9
3. L'ACTIVITÉ NON-VIE	13
4. SOLVABILITÉ ET PRINCIPALES EXPOSITIONS DE 5 GRANDS GROUPES D'ASSURANCE EUROPÉENS ACTIFS EN FRANCE	14
4.1 La marge de solvabilité des groupes d'assurance actifs en France reste solide en raison de la bonne tenue de leurs plus-values latentes	14
4.2 Plus-values latentes et expositions sur les pays périphériques des groupes d'assurance actifs en France	15
5. PASSAGE EN 2016 AU RÉFÉRENTIEL SOLVABILITÉ II DE LA MAJORITÉ DES ORGANISMES	16
6. ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE	18
7. GLOSSAIRE	19
8. LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	20

Synthèse générale

En 2013, d'après leur communication financière, cinq grands groupes d'assurance actifs en France publient leurs résultats de manière suffisamment détaillée¹ ; ces groupes présentent un chiffre d'affaires, toutes activités confondues, en progression modérée sur la zone Monde (+1,9 % en moyenne). Après une année 2012 difficile, cette amélioration reflète essentiellement la reprise de l'augmentation des primes brutes en assurance de personnes, le chiffre d'affaires en assurance de biens et de responsabilités demeurant quasi stable.

La rentabilité d'exploitation, qui s'inscrit en forte hausse (+8,0 %) pour ces cinq groupes, est toutefois davantage tirée par l'assurance de biens et de responsabilités (+12,2 %) que par l'assurance de personnes.

Pour ces groupes, la situation toutes zones géographiques présente une dynamique quelque peu différente de la France, le chiffre d'affaires sur leur activité en France s'inscrivant en légère baisse (-1,5 %) par rapport à 2012, dans le domaine notamment des assurances de personnes.

Néanmoins, sur l'ensemble des organismes opérant en France sur base sociale, la collecte nette en assurance vie se redresse, après une année de décollecte inédite en 2012. Cette évolution résulta de la baisse des rachats dans un contexte de collecte brute encore peu dynamique. La collecte nette des 12 principaux assureurs vie atteint 5,1 milliards d'euros en 2013. On observe également une amélioration notable de la collecte en unités de compte, en lien avec l'amélioration des conditions sur les marchés financiers.

L'assurance non-vie (hors santé et accident) apparaît en progression plus marquée en France que sur les autres marchés sur lesquelles opèrent les cinq groupes (+5,2 % pour l'activité France contre -0,2 % sur l'activité Monde).

La marge de solvabilité des cinq grands groupes d'assurance actifs en France reste solide notamment en raison de la bonne tenue de leurs plus-values latentes, même si chacun des groupes couvre sa marge de solvabilité sans la prise en compte de ces éléments par nature volatils. Le montant des plus-values latentes s'inscrit toutefois en baisse prononcée (-14,3 %) en raison principalement de la contraction des plus-values latentes obligataires, tant sur les titres souverains que *corporate*, qui fait plus que compenser l'accroissement des plus-values action. Si les expositions brutes sur les pays périphériques de la zone euro restent stables pour les 5 groupes, les plus-values latentes brutes sur ces pays s'améliorent.

Enfin, l'année 2013 a été une année de préparation à Solvabilité II, tant pour les organismes que pour l'ACPR alors qu'en fin d'année la date d'entrée en vigueur de ce futur régime a été définitivement adoptée (1^{er} janvier 2016). D'après les travaux menés par l'ACPR en amont des collectes préparatoires, les organismes qui feront partie du périmètre Solvabilité II représentent, en termes d'effectifs, environ 60% de la population actuelle, mais ils totalisent plus de 99% du marché français en termes de primes émises ou de provisions techniques.

Etude réalisée par : Alexandre LEBRERE, Denis MARIONNET et Martin ROSE

Mots-clés : assurance vie, assurance non vie, ratio combiné, solvabilité, supports en euros, supports en unités de compte, marge de solvabilité, Solvabilité II

Codes JEL : G22

¹ Allianz, Axa, CNP, Generali, Groupama

La présente étude analyse des données à fin 2013 de cinq groupes d'assurance actifs en France et qui communiquent leurs résultats au marché de manière régulière et suffisamment détaillée². L'analyse de la collecte en assurance vie des 12 principaux organismes d'assurance vie et de l'ensemble du marché s'appuie également sur les données collectées toutes les semaines par l'ACPR sur base sociale auprès des organismes agréés en France. Les analyses complètes du marché de l'assurance en France sont réalisées sur la base des dossiers annuels remis par les organismes d'assurance³ à partir du 30 avril de chaque année et sont disponibles plus tard dans l'année³.

1. Analyse des résultats mondiaux de 5 grands groupes d'assurance européens actifs en France

1.1 Un chiffre d'affaires en progression modérée reflétant des situations contrastées

En 2013, les primes acquises brutes de réassurance ont progressé de façon modérée pour l'échantillon d'assureurs sous revue⁴, la croissance ayant été plus soutenue pour les groupes étrangers que pour les groupes français (l'ensemble des 5 assureurs enregistrant une augmentation de ses primes de 1,9 % contre +1,3 % pour les trois assureurs français ; cf. Tableau 1).

GEUR	Total 5 groupes			Axa+CNP+Groupama		
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation
Primes brutes	297,9	303,4	+1,9%	125,0	126,6	+1,3%
Assurance de personnes	184,0	189,5	+3,0%	86,5	87,6	+1,3%
Assurance de biens et responsabilités	104,2	103,9	-0,2%	36,0	36,4	+1,2%
Résultat d'exploitation	19,8	21,4	+8,0%	6,4	7,1	+11,7%
Assurance de personnes	9,5	9,5	-0,1%	4,1	4,2	+2,9%
Assurance de biens et responsabilités	8,9	10,0	+12,2%	2,7	3,1	+13,9%
Résultat net	9,7	13,7	+40,7%	4,4	5,8	+31,1%

Source : communication financière des groupes (données consolidées)
Périmètre : Axa, CNP, Allianz, Groupama et Generali

La progression de l'activité reflète principalement la reprise de l'augmentation des primes brutes en assurance de personnes, après une année 2012 difficile. Si cette embellie profite davantage aux groupes géographiquement diversifiés, par opposition à ceux dont l'activité dépend en grande partie du marché français, elle masque des tendances divergentes, deux groupes subissant une décroissance de leur chiffre d'affaire dans ce secteur d'activité.

² Allianz, Axa, CNP, Generali, Groupama

³ Voir notamment le rapport « Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance »

⁴ Cf. méthodologie en annexe.

À savoir

La communication financière des différents groupes d'assurance est structurée, dans la plupart des cas, selon deux axes : l'assurance de personnes d'une part, qui inclut l'ensemble des activités vie mais également certaines activités non-vie comme la santé et plus généralement le dommage corporel, et l'assurance de biens et de responsabilités d'autre part. Cette distinction économique de l'activité s'écarte de la distinction prudentielle et réglementaire qui instaure une séparation suivant un axe assurance vie / assurance non-vie. Le périmètre de l'assurance de personnes utilisé par la communication financière étant plus large que celui de l'assurance vie, il convient de ne pas assimiler leurs résultats respectifs.

Cette résilience de l'assurance de personnes est due en partie à une bonne tenue des affaires nouvelles en santé et prévoyance, tandis que la collecte des contrats d'assurance vie tend à se redresser (cf. infra).

Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et de responsabilités demeure quasi stable ; contrairement à l'assurance de personnes, les 3 groupes français enregistrent une performance relativement meilleure que leurs concurrents étrangers, leurs primes brutes progressant de 1,2 % contre une contraction de 0,2 % pour l'ensemble des 5 assureurs. Cette situation s'explique par des évolutions contrastées à l'étranger : ainsi Axa réalise des progressions importantes de son chiffre d'affaires en Asie (+0,3 GEUR) et en Amérique Latine (+0,3 GEUR), tandis qu'Allianz est pénalisée par une restructuration de son activité d'assurance-récolte aux États-Unis (-1,5 GEUR) et Generali par la faiblesse de son principal marché, l'Italie (-0,6 GEUR).

1.2 Une amélioration de la rentabilité, plus marquée en assurance de biens et de responsabilités

La rentabilité d'exploitation est en forte hausse (+8,0 % ou +11,7 % selon le périmètre considéré, cf. Tableau 2), tirée par les assurances de biens et de responsabilités (+12,2 % pour les 5 groupes, et même +13,9 % si l'on considère les seuls groupes français). En assurance de personnes, les trois groupes français affichent une meilleure progression de leur résultat d'exploitation (+2,9 %) que l'ensemble constitué des 5 groupes. Ces moyennes masquent cependant des situations contrastées, les résultats d'exploitation affichant des variations comprises entre -8 % et +7,3 %.

À savoir

La communication financière des grands groupes d'assurance n'étant pas homogène, il a été retenu l'agrégat le plus semblable d'un groupe à l'autre. Le résultat d'exploitation est la somme du résultat technique (primes – prestations – commissions et frais de gestion – solde de réassurance) et du résultat financier (produits nets de placements) et exclut les charges de financement et autres éléments exceptionnels (frais d'intégration / restructuration, charges d'écarts d'acquisition, opérations cédées). Il n'inclut pas non plus les quotes-parts de résultat des sociétés mises en équivalence ni la charge d'impôts sur les sociétés.

En assurance de biens et de responsabilités, le ratio combiné moyen⁵ se réduit de 1,4 point, à 96,8 % (-1,7 point à 98,7 % pour les groupes français, cf. Tableau 2) ; cette tendance concerne l'ensemble des groupes sous revue. Une part importante de cette amélioration est imputable à une sinistralité contenue, avec un ratio de sinistres sur primes comptable⁶ en nette baisse (-1,3 point en moyenne, à 69,3 %), malgré une part croissante des événements extrêmes, passant de 1,2 à 2,0 points de ratio combiné pour les 5 groupes (0,4 % à 0,8 % pour les seuls groupes français). Le taux de chargement s'inscrit également en baisse pour la moitié des groupes étudiés, conduisant à une baisse moyenne de 0,1 point de pourcentage, à 27,6 % des primes.

Tableau 2
Indicateurs de marge (non-vie) relatifs à l'activité Monde
(en % des primes acquises)

%	Total 5 groupes			Axa+CNP+Groupama		
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation
Ratio Combiné (RC)	98,2%	96,8%	-1,4 pt	100,4%	98,7%	-1,7 pt
Ratio de sinistralité	70,6%	69,3%	-1,3 pt	72,6%	71,3%	-1,3 pt
Taux de chargement	27,7%	27,6%	-0,1 pt	27,8%	27,4%	-0,5 pt
Part des CatNat. dans le RC	1,2%	2,0%	+0,8 pt	0,4%	0,8%	+0,4 pt

Source : communication financière des groupes (données consolidées)
Périmètre : Axa, CNP, Allianz, Groupama et Generali

Le résultat net des différents groupes est en forte hausse, tant sur un plan agrégé qu'au niveau individuel. Au total, les cinq assureurs européens réalisent 13,7 GEUR de bénéfices nets, en hausse de près de 41 %. Les trois assureurs français affichent pour leur part un résultat net agrégé de 5,8 GEUR, en hausse légèrement moindre de 31,1 % (cf. Tableau 1).

1.3 La France, un marché atypique en 2013 pour les 5 groupes

L'activité en France, pour les 5 groupes, fait apparaître une dynamique quelque peu différente de la situation toutes zones géographiques confondues. En effet, en termes de primes brutes, le chiffre d'affaires en France de ces groupes s'inscrit en légère décroissance (-1,5 % ; cf. Tableau 1) alors qu'il croît sur l'activité Monde (+1,9 % ; cf. Tableau 3). La baisse des primes totales en France s'explique exclusivement par celle des assurances de personnes (-3,2 %) alors que les assurances de biens et de responsabilités progressent (+5,2 %) sur la même période. Ces évolutions reflètent cependant en partie des événements exceptionnels (croissance externe pour Allianz en assurance de biens et de responsabilités avec l'acquisition de Gan Eurocourtage, plan de restructuration pour Generali en assurance de personnes). En outre, au plan individuel, la croissance des primes d'assurance de personnes varie de -21,2 % à +6,7 % selon les groupes ; l'assurance de biens et de responsabilités fait en revanche apparaître une dynamique plus homogène, avec des taux de croissance annuels supérieurs à 3,5 % pour tous les assureurs à l'exception d'un seul.

⁵ Moyenne simple

⁶ Le ratio de sinistres sur primes comptable rapporte l'ensemble des charges de sinistres passées en 2013 (indépendamment de l'année de survenance du sinistre) aux primes acquises en 2013. Il ne rend donc pas nécessairement compte de la seule sinistralité de l'année.

Tableau 3
Indicateurs techniques relatifs à l'activité France
(en GEUR)

GEUR	Total 5 groupes		
	2012	2013	Variation
Primes brutes	75,7	74,6	-1,5%
Assurance de personnes	58,5	56,6	-3,2%
Assurance de biens et de responsabilités	17,2	18,1	+5,2%
Résultat d'exploitation	3,8	4,0	+4,1%
Assurance de personnes	2,8	3,0	+7,5%
Assurance de biens et de responsabilités	1,0	0,9	-10,4%
Ratio Combiné France	99,2%	99,7%	+0,5 pt

*Source : communication financière des groupes (données consolidées)
Périmètre : Axa, CNP, Allianz, Groupama et Generali*

L'ensemble des 5 assureurs affiche une progression sensible du résultat d'exploitation en assurance de personnes en France. Cela s'explique en partie par la progression de la collecte nette qui s'établit à 0,5 GEUR et à une année relativement favorable sur les marchés financiers (cf. Tableau 4). Le cas de l'assurance de biens et de responsabilités est plus difficilement interprétable pour les raisons évoquées dans le paragraphe précédent. **Le ratio combiné moyen France est en légère hausse à 99,2 % contre 98,8 % en 2012**, cette situation étant néanmoins largement imputable à un seul assureur qui a subi une détérioration de plus de quatre points de pourcentage de son ratio combiné France.

2. La collecte en assurance vie en France et dans le monde

2.1 Au niveau mondial, la collecte nette des 5 groupes sous revue est plus dynamique en Europe qu'en Asie ou aux États-Unis

En assurance vie, sur l'activité Monde, la collecte nette cumulée des 5 groupes augmente sensiblement, s'accroissant de 13,1 GEUR pour atteindre 16,2 GEUR (cf. Tableau 4).

Sur la France, les trois groupes dont la maison mère est française connaissent un léger redressement (+0,2 GEUR ; cf. Tableau 4) alors que les cinq groupes reviennent en territoire positif (+0,5 GEUR après -2,6 GEUR en 2012).

Tableau 4
Collecte nette des 5 groupes
(en GEUR)

GEUR	Total 5 groupes			Axa+CNP+Groupama		
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation
Collecte Nette (Groupe, toutes zones géo.)	3,0	16,2	+13,1	-0,1	-1,4	-1,4
Collecte Nette (Groupe, zone France)	-2,6	0,5	+3,2	0,0	0,2	+0,2

Source : communication financière des groupes (données consolidées)
Périmètre : Axa, CNP, Allianz, Groupama et Generali

En ne considérant que les trois groupes les plus internationalisés (Axa, Allianz et Generali) dont les données détaillées par pays sont publiques, il apparaît que ces assureurs connaissent en Italie, et en Espagne, une situation comparable à celle observée en France : après une année 2012 marquée par une collecte nette négative, la dynamique de flux nets s'inverse en 2013 (passant de -1,5 GEUR à +1,7 GEUR dans l'Hexagone et de -1,4 GEUR à +4,2 GEUR pour l'Italie) ou s'atténue considérablement (de -1,6 GEUR à -0,2 GEUR pour l'Espagne ; cf. Tableau 5).

Tableau 5
Tendances du marché pour la collecte nette
(en GEUR)

GEUR	Collecte nette (vie épargne)		
	2012	2013	Variation (GEUR)
France	-1,5	1,7	+3,3
Hors de France	8,5	17,0	+8,5
dont Allemagne	6,3	8,3	+2,0
dont Italie	-1,4	4,2	+5,6
dont Europe Centrale et Orientale	0,7	1,0	+0,3
dont Espagne	-1,6	-0,2	+1,4
dont Autriche	0,1	0,2	+0,0
dont Royaume-Uni	0,2	0,4	+0,2
dont Suisse	2,2	1,2	-1,0
dont Asie	3,6	1,9	-1,7
dont Etat-Unis	-0,3	-1,6	-1,3
dont Amérique Latine	-1,7	-1,1	+0,7

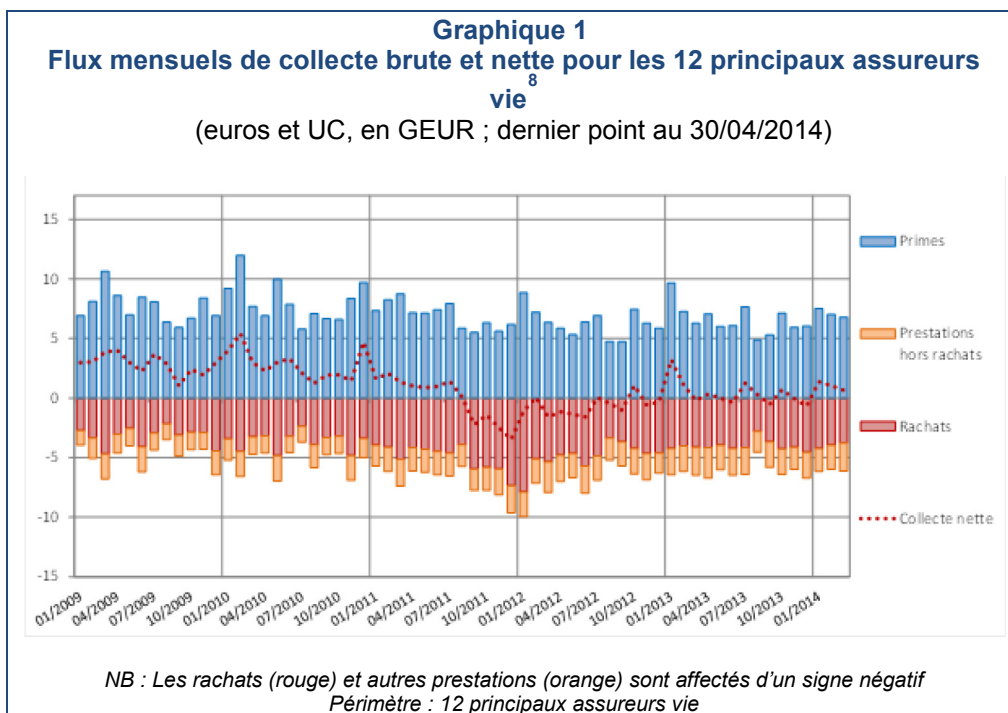
Source : communication financière des groupes (données consolidées)
Périmètre : Axa, Allianz et Generali

L'Italie et l'Espagne, auxquelles s'ajoute l'Allemagne (collecte nette cumulée en hausse de 2 GEUR pour les 3 groupes mais dont une large part provient d'un seul acteur) expliquent à elles seules la forte progression de la collecte nette hors de France pour ces trois groupes. Ceux-ci connaissent, dans le reste de l'Europe, des tendances plus contrastées (cf. Tableau 5) : la collecte nette marque une hausse sensible dans les pays d'Europe centrale et orientale, en Autriche ou au Royaume-Uni, avec des taux de croissance supérieurs à 40 %, tandis qu'en Suisse les trois assureurs enregistrent une collecte nette plus faible qu'en 2012, quoique toujours positive.

Hors d'Europe, les évolutions constatées sur l'Asie et les États-Unis recouvrent des situations individuelles très contrastées mais soulignent une baisse de la collecte nette globalement importante. Enfin, la collecte nette reste négative sur l'Amérique latine, même si elle a connu une amélioration sensible en 2013.

2.2 En France, la collecte des 12 principaux assureurs vie se redresse en 2013, y compris sur les supports en unités de compte

Après l'année 2012, qui a vu une décollecte nette exceptionnelle, l'année 2013 a été marquée par la reprise d'une dynamique positive de la collecte, bien qu'inférieure aux niveaux observés en 2010 et 2011. Sur l'ensemble de l'année, la collecte nette en assurance vie a ainsi dépassé 11 milliards d'euros pour l'ensemble du marché⁷ et 5,1 milliards d'euros pour les douze principaux assureurs vie (cf. Graphique 1). Cette collecte nette a essentiellement été acquise sur la première moitié de l'année (4,2 milliards d'euros), le deuxième semestre ayant connu une succession de phases de collectes légèrement positives et légèrement négatives.

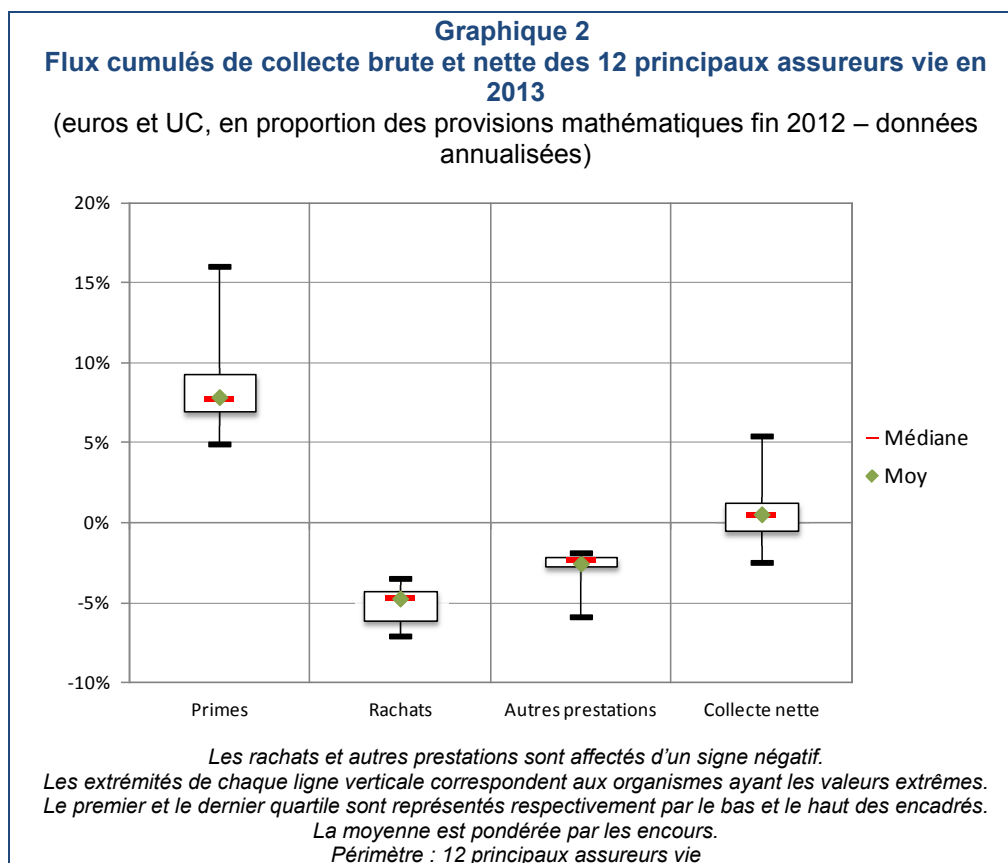


⁷ Ensemble des remettants à l'enquête sur les flux d'assurance vie.

⁸ Il convient de noter qu'à partir du 1^{er} janvier 2014, l'enquête sur les flux d'assurance vie est devenue une collecte réglementaire, suite à la publication de l'instruction 2013-I-15 par l'ACPR. D'autre part, l'échantillon a quelque peu évolué à partir de fin 2013, suite à l'entrée de Natixis Assurances Partenaires dans le top 12.

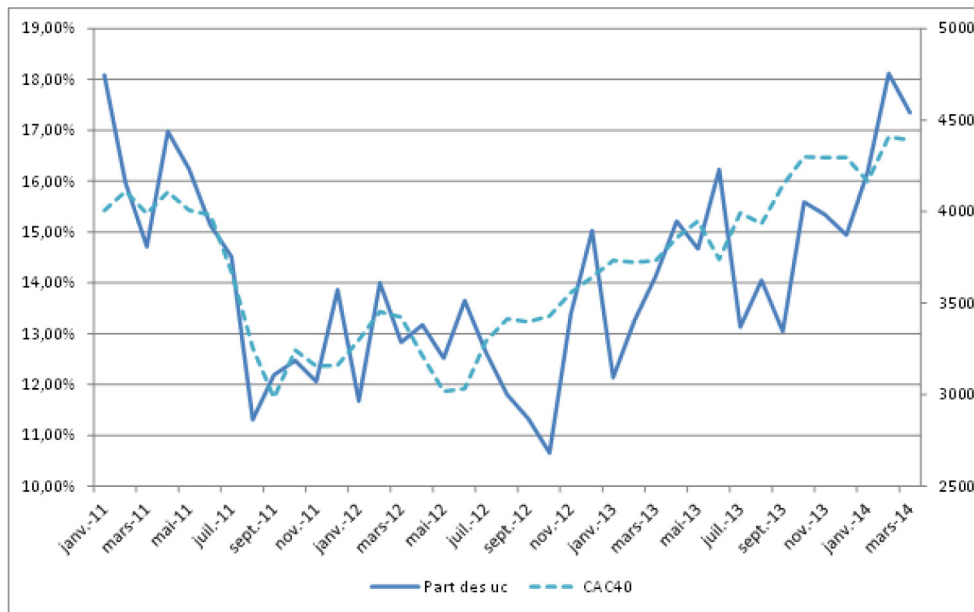
L'amélioration s'explique principalement par la baisse des rachats à 4,0 milliards d'euros en moyenne en 2013 contre 4,9 milliards d'euros en moyenne en 2012. Si au sein de l'échantillon les rachats et les autres prestations évoluent de manière assez homogène, les différences de situation entre les organismes en termes de collecte brute sont plus marquées et se retrouvent dans la dispersion de la collecte nette (cf. Graphique 2). Ceci témoigne probablement de stratégies de commercialisation différenciées.

Les premières tendances observées sur l'année 2014 confirment le retour des rachats à un niveau proche de celui de 2010 et la bonne tenue de la collecte nette, qui demeure constamment positive.



Si l'on considère l'ensemble des organismes, l'année 2013 se caractérise également par une collecte plutôt dynamique sur les supports en unités de compte (UC) en lien avec l'amélioration des marchés financiers. La part des supports en UC dans les primes collectées fluctue ainsi largement en fonction de l'évolution du CAC 40 (cf. Graphique 3). La proportion de primes en UC dans la collecte totale est ainsi passée de 13,0 % à 15,3 % entre le 4^{ème} trimestre 2012 et le 4^{ème} trimestre 2013, puis à 17,2% au premier trimestre 2014, dépassant même les niveaux observés en début d'année 2011 (16,3% en moyenne au premier trimestre).

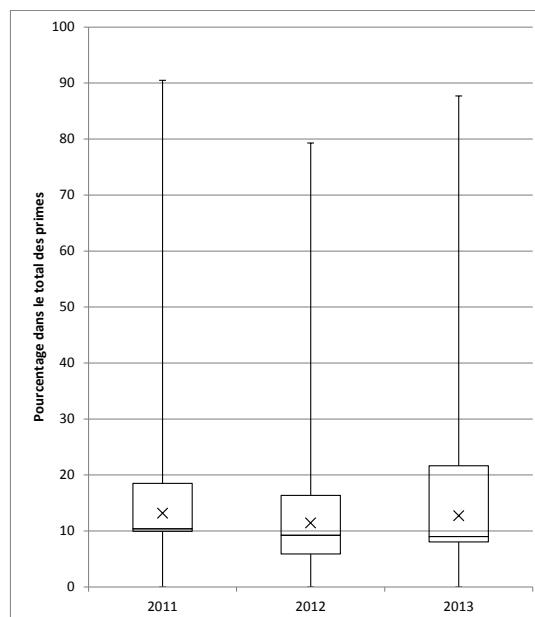
Graphique 3
Part des supports en UC dans la collecte
 (en %)



Périmètre : ensemble des organismes déclarants

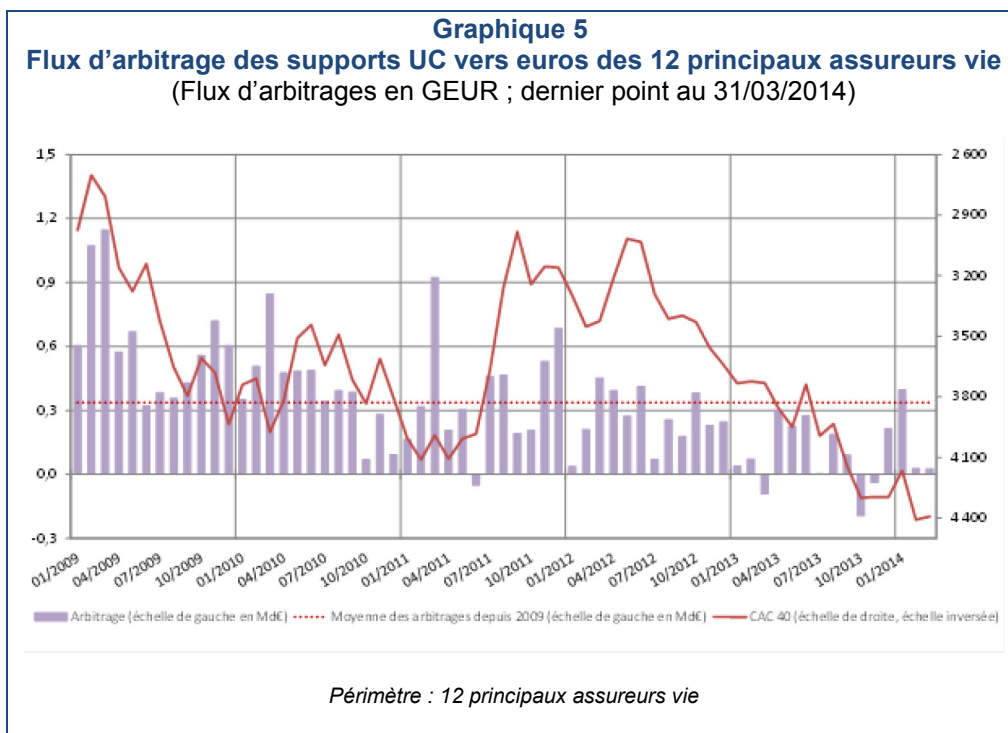
De même, au sein de l'ensemble des organismes, on observe une assez grande dispersion de la proportion des primes en UC dans la collecte (cf. Graphique 4). Cela témoigne de la variété des clientèles et des politiques de spécialisation des organismes, certains d'entre eux se concentrant exclusivement sur le développement des UC. Au-delà des évolutions de la proportion moyenne (12,7 % en 2013, après 11,4 % en 2012 et 13,2 % en 2011), l'augmentation de la dispersion est notable. Ainsi, la moitié « centrale » des organismes connaît en 2013 des proportions de collecte en UC comprises entre 8,1 % et 21,7 % (intervalle interquartile) alors qu'en 2012, ils se situaient entre 5,9 % et 16,4 %. La situation des organismes vis-à-vis de la commercialisation des unités de compte semble ainsi devenir plus hétérogène et se décaler globalement vers le haut.

Graphique 4
Part des supports en UC dans la collecte
 (en %)



Périmètre : ensemble des organismes déclarants

Ce gain d'intérêt pour les supports en UC se retrouve également dans le solde des arbitrages entre supports qui est structurellement favorable aux supports en euros. Cependant, l'année 2013 a vu une décroissance régulière du solde d'arbitrage, sous l'influence de l'amélioration des conditions sur les marchés financiers, en particulier sur les marchés d'actions. Sur l'ensemble de l'année, le solde net des arbitrages des supports UC vers euros est le plus faible depuis début 2009 (cf. Graphique 5). Ce solde a même été très légèrement favorable aux contrats en unités de compte au dernier trimestre 2013, avant de redevenir légèrement positif au premier trimestre 2014.



3. L'activité non-vie

Pour les 5 groupes, l'assurance non-vie (hors santé et accident) apparaît en progression plus marquée en France que sur les autres marchés sur lesquels opère l'ensemble de 5 assureurs (+5,2 % contre -0,2 %, cf. Tableau 1 et Tableau 3). Cette situation est encore plus marquée pour les trois groupes les plus internationalisés (cf. Tableau 6) dont la progression en France est de 5,9 % et qui subissent une légère décroissance du chiffre d'affaires hors de France (-1,0 %).

Tableau 6
Croissance des primes brutes d'assurance de biens et de responsabilités par zone géographique
(en GEUR)

GEUR	Total 3 groupes		
	2012	2013	Variation
France	12,1	12,8	+5,9%
Hors de France	84,6	83,8	-1,0%
dont Allemagne	16,3	16,5	+1,5%
dont Italie	10,8	10,4	-3,9%
dont Europe Centrale et de l'Est	4,4	4,4	+1,6%
dont Espagne	3,3	3,2	-2,4%
dont Autriche	2,3	2,3	+2,5%
dont Suisse	4,9	4,9	-0,9%
dont Royaume-Uni et Irlande	6,4	6,1	-4,5%
dont Asie	1,2	1,6	+30,7%
dont Etat-Unis	n.d.	n.d.	
dont Amérique Latine	10,4	10,8	+4,4%

Source : communication financière des groupes (données consolidées)
Périmètre : Axa, Allianz et Generali.

Si l'activité des trois groupes dans les pays émergents, l'Asie et l'Amérique Latine affiche des taux de croissance soutenus, leur chiffre d'affaires décroît en Espagne, Italie, Royaume-Uni et Irlande, en raison notamment de conditions économiques qui restent peu favorables. Entre ces deux extrêmes, l'activité des groupes en Allemagne, Autriche ou Europe centrale et orientale progresse plus modestement.

On observe par ailleurs une amélioration de la rentabilité globale de l'activité non-vie pour la plupart des groupes (cf. Tableau 1) avec des ratios combinés en baisse sur de nombreux pays (cf. Tableau 7), à l'exception notable de la France dont la situation reflète la dégradation du ratio sinistres sur primes d'un assureur qui a été lourdement touché par les inondations et les tempêtes de l'été 2013.

Tableau 7
Ratios combinés, de chargement et de sinistralité en assurance de biens et de responsabilités
(en GEUR)

moyenne 3 groupes	Ratios combinés			Ratios de sinistralité (S/P)			Taux de chargement		
	2012	2013	variation	2012	2013	variation	2012	2013	variation
France	97,8%	99,3%	+1,5 pt	69,1%	70,7%	+1,6 pt	28,7%	28,6%	-0,1 pt
Allemagne	97,0%	97,8%	+0,8 pt	67,0%	68,7%	+1,6 pt	30,0%	29,1%	-0,8 pt
Italie	90,4%	85,3%	-5,1 pt	67,5%	61,9%	-5,6 pt	23,0%	23,4%	+0,5 pt
Europe Centrale et Orientale	96,9%	98,4%	+1,5 pt	54,1%	55,2%	+1,1 pt	42,8%	43,2%	+0,4 pt
Espagne	92,8%	92,6%	-0,2 pt	68,2%	68,0%	-0,2 pt	24,6%	24,7%	+0,1 pt
Autriche	95,5%	95,6%	+0,1 pt	69,6%	69,1%	-0,4 pt	25,9%	26,5%	+0,6 pt
Royaume-Uni	98,2%	97,3%	-0,9 pt	65,9%	64,8%	-1,2 pt	32,3%	32,5%	+0,3 pt
Suisse	92,1%	91,5%	-0,6 pt	65,6%	65,8%	+0,2 pt	26,5%	25,7%	-0,8 pt
Asie	98,0%	101,4%	+3,4 pt	64,8%	67,4%	+2,6 pt	33,2%	34,0%	+0,8 pt
Etats-Unis	129,4%	103,6%	-25,8 pt	101,0%	69,2%	-31,8 pt	28,3%	34,4%	+6,1 pt
Amérique Latine	100,5%	99,5%	-1,0 pt	66,4%	67,4%	+1,0 pt	34,2%	32,1%	-2,0 pt

Source : communication financière des groupes (données consolidées)
Périmètre : Axa, Allianz et Generali
N.B. : le ratio de sinistralité est un ratio comptable et ne correspond pas uniquement à une sinistralité survenue dans l'année courante.

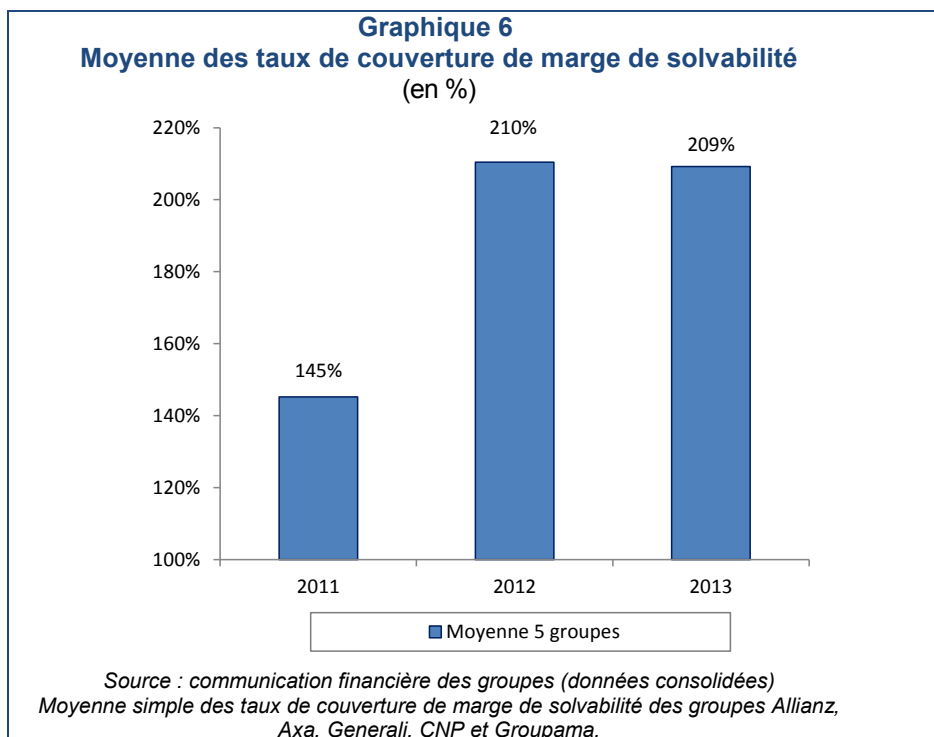
En dehors de l'Allemagne et de l'Europe centrale et orientale, où les ratios de sinistralité des trois leaders européens se sont globalement dégradés, ces groupes enregistrent, dans les autres pays d'Europe (Italie, Espagne, Autriche, Royaume-Uni) une amélioration de leurs ratios de sinistralité. Celle-ci est néanmoins le plus souvent partiellement compensée par l'augmentation des ratios de chargement.

Ces groupes voient leurs ratios de sinistralité se détériorer en Asie, ce qui, conjugué à une augmentation du taux de chargement, conduit le ratio combiné à dépasser les 100 % en moyenne sur cette zone géographique. A contrario, la maîtrise des frais de gestion permet à la zone Amérique Latine de retrouver un ratio combiné inférieur à 100 %, même s'il reste encore particulièrement élevé. Les données relatives aux États-Unis ne sont pas significatives car trop dépendantes d'une situation individuelle.

4. Solvabilité et principales expositions de 5 grands groupes d'assurance européens actifs en France

4.1 La marge de solvabilité des groupes d'assurance actifs en France reste solide en raison de la bonne tenue de leurs plus-values latentes

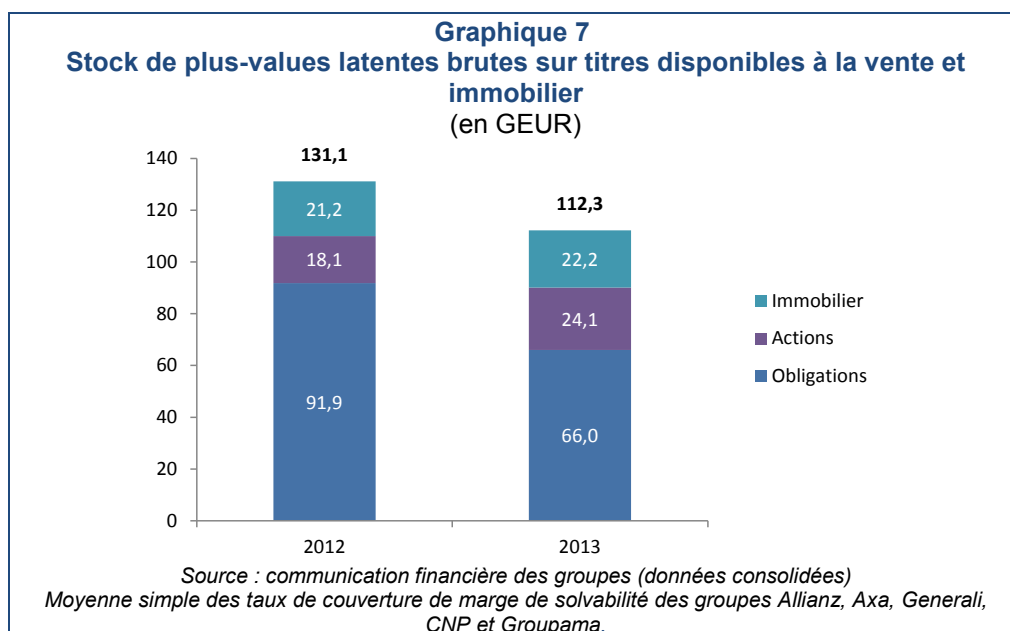
Après une nette amélioration des taux de couverture de marge de solvabilité en 2012, l'année 2013 marque une stabilité de ces ratios à des niveaux confortables en norme Solvabilité I. Le taux moyen pour les 5 groupes considérés s'élève à 209 %. Il est quasi stable par rapport à l'année précédente (210 %, cf. Graphique 6). Cette moyenne masque néanmoins une certaine hétérogénéité, puisque le taux le plus faible observé s'élève à peine au-dessus de 140 % tandis que le taux le plus élevé dépasse les 300 %. Toutefois, le secteur apparaît plus solide financièrement qu'en 2011, lorsque deux groupes sur les cinq étudiés enregistraient des taux inférieurs à 120 %.



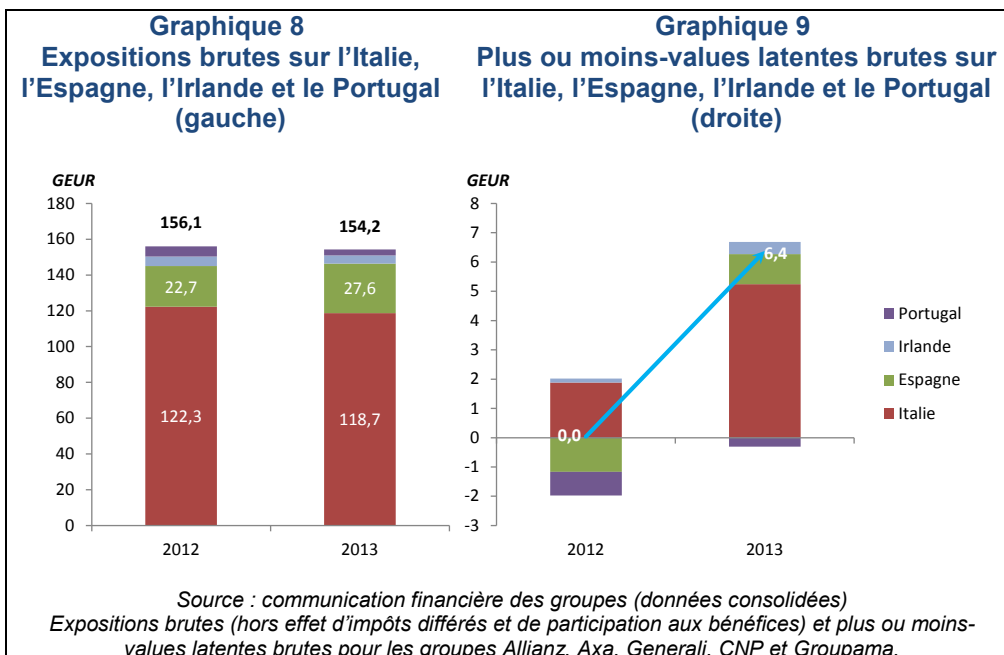
Une part importante de la couverture de la marge de solvabilité est constituée de plus-values latentes, notamment sur titres obligataires, même si les 5 groupes sous revue couvrent tous leur marge de solvabilité au bilan (c.-à-d. hors plus-values latentes).

4.2 Plus-values latentes et expositions sur les pays périphériques des groupes d'assurance actifs en France

Le montant total des plus-values latentes brutes marque une baisse prononcée en 2013, après le niveau record de fin 2012 (-14,3% à 112,3 GEUR ; cf. Graphique 4). Cette évolution tient à la contraction des plus-values latentes sur titres obligataires (-28%), une partie ayant probablement été réalisée au cours de l'année. La réduction des plus-values s'observe tant sur les titres obligataires souverains que *corporate*. En revanche, le stock de plus-values latentes sur actions progresse nettement, passant de 18,1 GEUR à 24,1 GEUR (+33,1 %) sous l'effet d'un environnement de marché globalement favorable, de même que le stock de plus-values latentes sur l'ensemble de l'actif immobilier (que ce soit à caractère d'investissement ou d'exploitation), qui gagne 1 GEUR sur un an (+4.7 %), pour atteindre 22,2 GEUR.



Les expositions brutes des cinq groupes aux titres souverains des pays de la zone euro sous stress sont en très légère diminution en 2013 (cf. Graphique 8). Cette baisse est perceptible pour quatre assureurs sur cinq, un groupe ayant au contraire augmenté ses expositions sur ces dettes souveraines. Les positions sur les titres souverains grecs ont été entièrement liquidées dans le courant de l'année 2012. L'exposition cumulée aux dettes souveraines de l'Italie, de l'Espagne, de l'Irlande et du Portugal s'élève à 154,2 GEUR, en baisse globalement de 1,9 GEUR sur un an, même si l'exposition à la dette espagnole est en progression pour la totalité des assureurs.



Sous l'effet d'une baisse des taux d'intérêt de ces pays en 2013, le stock de plus-values latentes sur leurs titres souverains s'est considérablement amélioré (cf. Graphique 9), seule la dette portugaise continuant de générer de modestes moins-values latentes.

5. Passage en 2016 au référentiel Solvabilité II de la majorité des organismes

La fin de l'année 2013 a vu l'adoption de la directive Omnibus 2 et la fixation définitive de la date d'entrée en vigueur du régime Solvabilité II au premier janvier 2016. L'importance des changements à prévoir justifie en retour un investissement important durant la période préparatoire, tant de la part des organismes que de la part de l'ACPR. En effet, l'évaluation de la couverture en fonds propres va être profondément modifiée, passant d'un mode de calcul fondé sur des règles forfaitaires (« *rule-based* ») à un calcul fondé sur les risques (« *risk-based* »). De la même manière, les règles de sélection et de répartition des placements actuellement définies par la réglementation vont laisser la place à l'application par les organismes du principe de la personne prudente.

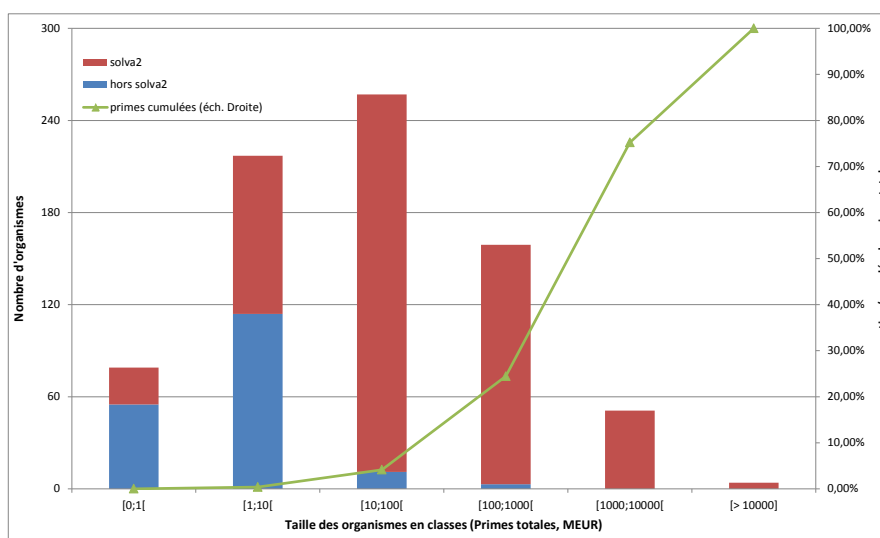
Population soumise à Solvabilité II

La directive 2009/138/CE, dite Solvabilité II, définit, dans ses articles 2 à 12, les règles de soumission au nouveau régime prudentiel. Il convient ainsi d'interpréter les différentes règles d'exemption pour établir la population des organismes qui seront soumis à Solvabilité II, préalable important aux collectes de données préparatoires. Des travaux d'identification des organismes soumis à Solvabilité II ont été entrepris en 2013 à l'occasion de la collecte préparatoire afin d'identifier les cas d'exemption à Solvabilité II.

Un nombre important d'organismes d'assurance sera exclu du périmètre Solvabilité II par application de seuils quantitatifs définis dans l'article 4⁹ de la directive d'une part, et par l'article 7 qui exclut les mutuelles totalement substituées d'autre part. Si en termes d'effectifs les organismes qui feront partie du périmètre Solvabilité II représentent environ 60% de la population actuelle, ils totalisent plus de 99% du marché français en termes de primes émises ou de provisions techniques.

⁹ Ces seuils sont, pour un organisme n'appartenant pas à un groupe, un montant de primes brutes émises inférieur à 5 MEUR, et un total de provisions techniques inférieur à 25 MEUR. Pour les organismes appartenant à un groupe, le total des provisions techniques du groupe ne doit pas excéder 25 MEUR.

Graphique 10
Appartenance au champ Solvabilité II, par taille d'organisme



Source : Dossiers annuels 2012. Remarque : dans ce graphique, on a exclu les mutuelles relevant du livre II du code de la mutualité et totalement substituées.

Les collectes préparatoires.

Dès 2013, l'ACPR a organisé une collecte préparatoire au format Solvabilité II. Les organismes ont répondu sur la base du volontariat, et ont remis un ensemble d'états prudentiels (sous format Excel) correspondant au nouveau régime. L'exercice mené en 2013 a permis notamment de juger de l'état de préparation du marché français. L'engagement a été très fort, puisque plus de 400 organismes ont participé, couvrant plus de 90% du marché en assurance vie et plus de 75% du marché non-vie. Les enquêtes successives de préparation réalisées par l'ACPR¹⁰ montrent par ailleurs que le marché a dans son ensemble progressé sur l'ensemble des aspects Solvabilité II, et que l'état de préparation devient graduellement plus homogène. En particulier, l'enquête 2013 a montré un net rattrapage sur le chantier du *reporting*.

D'autre part, un exercice pilote d'ORSA (*own risk and solvency assessment*) a été mené. Deux collectes préparatoires supplémentaires (et deux exercices d'ORSA correspondants) sont prévues en 2014 et 2015. La collecte 2014 est à nouveau une initiative française, alors que la collecte 2015 a été définie dans la *guideline* préparatoire EIOPA, à laquelle la France a décidé de se conformer. Dès 2014, cette collecte pourra être adressée au format XBRL, ce qui représente un saut qualitatif dans la technologie de remise et la mobilisation du système d'information des organismes. La remise XBRL permettra également d'améliorer la qualité globale des données collectées par l'usage de taxonomies et des contrôles associés. La collecte 2015 s'effectuera au format XBRL, et verra le nombre d'états transmis augmenter, en incluant en particulier des états groupes et des états trimestriels. Cette logique de préparation et de qualité croissante est un principe qui doit s'appliquer jusqu'en 2016, tant de la part des organismes que du superviseur.

Peu de difficultés particulières ont été notées sur cet aspect. Ceci est aussi notable car l'enquête 2013 a été collectée auprès des organismes avant que la date d'entrée en vigueur de Solvabilité II ait été fixée.

¹⁰ Les résultats de ces enquêtes sont publiés sur le site internet de l'ACPR : <http://acpr.banque-france.fr/solvabilite2/les-enquetes-de-preparation-du-marche.html>.

Annexe méthodologique

S'agissant des données issues de la communication financière, l'échantillon considéré peut varier en fonction du sujet étudié et de la disponibilité des données. Ainsi, pour la plupart des indicateurs, il a été retenu un ensemble composé de 5 groupes d'envergure internationale actifs en France. Il s'agit d'Allianz, Axa, Generali, CNP et Groupama (cf. Tableau 1, Tableau 2, Tableau 3, Tableau 4 et Graphique 6, Graphique 7, Graphique 8, Graphique 9). Pour information, il est également fait mention, lorsque cela est possible, des résultats d'un sous-ensemble composé uniquement de groupes ayant leur siège en France : Axa, CNP, Groupama. Néanmoins, certaines moyennes et agrégations portant sur des répartitions géographiques ne peuvent être pratiquées que pour les 3 groupes d'assurance les plus internationalisés pour lesquels les données sont disponibles : Allianz, Axa et Generali (cf. Tableau 5, Tableau 6 et Tableau 7).

Il convient par ailleurs de noter que les filiales assurance des six principaux groupes de bancassurance (groupes BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, La Banque Postale et Société Générale), qui détiennent un peu plus de 62 % des encours d'assurance vie, ne publient pas de comptes suffisamment détaillés ou « au format assurance » pour permettre une synthèse des informations issues de leurs communications financières respectives.

S'agissant des Graphiques 1 à 5, les données proviennent de l'enquête hebdomadaire sur les flux d'assurance vie, dont les déclarants représentent plus de 75% du marché. Parmi les remettants, le sous-ensemble des 12 principaux assureurs vie correspond à celui de l'étude « Suivi de la collecte et des placements des 12 principaux assureurs vie » régulièrement publiée dans la collection « Analyses et Synthèses » : Allianz Vie, Assurance du Crédit Mutuel Vie SA, Aviva Vie, Axa France Vie, Cardif Assurance Vie, CNP Assurances, Generali Vie, Groupama Gan Vie, La Mondiale Partenaires, Natixis Assurances Partenaires, Prédica, Sogecap.

Les analyses complètes du marché de l'assurance en France sont réalisées sur la base des dossiers annuels remis par les organismes d'assurance à partir du 30 avril de chaque année dans une publication disponible de manière plus tardive¹¹.

¹¹ Voir notamment le rapport « Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance » : <http://acpr.banque-france.fr/publications/rapports-annuels/chiffres-du-marche-francais-de-la-banque-et-de-l-assurance.html>

9. GLOSSAIRE

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente les primes émises (chiffre d'affaires des activités d'assurance), brutes de réassurance.

Collecte nette

En assurance vie, la collecte nette correspond aux primes émises, nettes de rachats et de prestations payées.

Primes acquises

En assurance non-vie, par application du principe de rattachement des charges aux produits, les primes émises sont retraitées dans le compte de résultat pour mettre en évidence la fraction qui se rattache à l'exercice d'inventaire : la prime acquise. Le reliquat est reporté sur l'année suivante via la constitution d'une provision pour primes non acquises (PPNA).

Plus- ou moins-value

Une plus-value correspond au profit réalisé à l'occasion de la vente d'un élément de l'actif immobilisé de l'entreprise. Elle peut être latente ou réalisée en cas de vente effective. A l'inverse, lorsque le prix de cession est inférieur à la valeur vénale de cette immobilisation, telle qu'elle est mentionnée au bilan de l'entreprise, il existe réellement ou potentiellement une moins-value. Une plus ou moins-value se calcule donc en retranchant de la valeur de marché, la valeur nette comptable figurant au bilan de l'entreprise.

Ratio combiné

Le ratio combiné est la somme du taux de chargement et du ratio de sinistralité.

Ratio de sinistralité (ratio « S/P »)

Le ratio de sinistralité est la somme des charges de sinistres, payées et ou provisionnées, (brutes de réassurance), incluant les frais de gestion des sinistres, et nettes des prévisions de recours, rapportée aux primes acquises (brutes de réassurance).

Taux de chargement

Le taux de chargement est le rapport des frais généraux opérationnels (hors frais de gestion des sinistres) aux primes acquises (brutes de réassurance).

Taux de couverture de la marge de solvabilité (« ratio de solvabilité »)

Le taux de couverture de la marge de solvabilité est égal au rapport des fonds propres à l'exigence de marge de solvabilité. L'exigence de marge de solvabilité est calculée en assurance vie en pourcentage des provisions mathématiques des contrats en euros et des contrats en unités de compte auquel s'ajoute un pourcentage des capitaux décès, et en assurance non-vie en proportion des primes ou des sinistres.

Unités de compte (UC)

À la différence des placements dits « en euros », les placements en unités de compte (UC) sont des placements investis en couverture des engagements de contrats d'assurance vie dont le montant des garanties, les primes et les provisions mathématiques sont exprimés par référence à des unités de placement appelées « unités de compte ». La réglementation fixe la liste des actifs pouvant ainsi servir de valeur de référence. On peut citer, parmi les plus couramment utilisés : les obligations, les actions, les parts de fonds commun de placement, les titres de créances négociables, les OPCVM ou les parts de société civile immobilière. Les engagements ainsi que les actifs correspondants sont évalués sur la base de la valeur courante de l'unité de compte. Les actifs ne sont donc pas évalués au coût historique contrairement aux autres placements.

Liste des tableaux et graphiques

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : Indicateurs de résultats relatifs à l'activité Monde	4
TABLEAU 2 : Indicateurs de marge (non-vie) relatifs à l'activité Monde	6
TABLEAU 3 : Indicateurs techniques relatifs à l'activité France	7
TABLEAU 4 : Collecte nette des 5 groupes	8
TABLEAU 5 : Tendances du marché pour la collecte nette	8
TABLEAU 6 : Croissance des primes brutes d'assurance de biens et de responsabilités par zone géographique	13
TABLEAU 7 : Ratios combinés, de chargement et de sinistralité en assurance de biens et de responsabilités	13

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 : Flux mensuels de collecte brute et nette pour les 12 principaux assureurs vie	9
GRAPHIQUE 2 : Flux cumulés de collecte brute et nette des 12 principaux assureurs vie en 2013	10
GRAPHIQUE 3 : Part des supports en UC dans la collecte	11
GRAPHIQUE 4 : Part des supports en UC dans la collecte	11
GRAPHIQUE 5 : Flux d'arbitrage des supports UC vers euros des 12 principaux assureurs vie	12
GRAPHIQUE 6 : Moyenne des taux de couverture de marge de solvabilité	14
GRAPHIQUE 7 : Stock de plus-values latentes brutes sur titres disponibles à la vente et immobilier	15
GRAPHIQUE 8 : Expositions brutes sur l'Italie, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal (gauche)	16
GRAPHIQUE 9 : Plus ou moins-values latentes brutes sur l'Italie, l'Espagne, l'Irlande et le Portugal (droite)	16
GRAPHIQUE 10 : Appartenance au champ Solvabilité II, par taille d'organisme	17



61, rue Taitbout
75009 Paris
Téléphone : 01 49 95 40 00
Télécopie : 01 49 95 40 48
Site internet : www.acpr.banque-france.fr